

Les biens publics mondiaux

Bien public

- Un bien public (ou bien collectif) est un bien ou un service qui présente deux caractéristiques : non rivalité et non exclusion
- Non rivalité**
 - Un bien est dit non rival lorsque sa consommation par un agent n'empêche pas un autre agent de le consommer
 - Une fois qu'il est produit, le bien peut être utilisé par un grand nombre de personnes, sans coût de production supplémentaire
 - Le coût marginal engendré par un consommateur supplémentaire est nul
- Non exclusion**
 - Un bien est dit non exclusif lorsqu'on ne peut exclure aucun agent de la consommation de ce bien
 - Il est impossible d'exclure un consommateur de l'accès à ce bien par un mécanisme de prix
 - Ceux qui veulent consommer ce produit sans en payer le prix ne peuvent être exclus
- On parle de biens publics impurs pour désigner des biens publics qui ne répondent qu'à un seul de ces critères
- Les biens publics ne peuvent être satisfaits par le marché pour deux raisons :
 - Du côté de l'offre → Aucune entreprise privée ne serait en mesure de les produire avec profit
 - Du côté de la demande → Les consommateurs adopteraient le comportement de passager clandestin (profiter d'un bien sans payer)
- C'est donc l'Etat qui doit assumer la fourniture des biens collectifs en faisant supporter le coût à la collectivité

Bien public mondial

- Un bien public mondial (BPM) est un bien public, donc non rival et non exclusif et qui possède un caractère mondial (ou universel)
- Selon Charles Kindelberger (1986), les BPM représentent l'ensemble des biens accessibles à tous les États qui n'ont pas nécessairement intérêt à les produire
- Face à la double défaillance des marchés et des États, il est nécessaire de recourir à la coopération internationale
- Pour assurer la gestion des biens publics mondiaux, on peut utiliser des instruments économiques ou réglementaires
 - Instruments économiques*
 - La création d'un marché ad hoc
 - La mise en place d'une taxe
 - Instruments réglementaires*
 - La signature de traités internationaux
 - La délégation à des institutions internationales
- Ces modalités incitatives ou contraignantes affectent les décisions et l'activité économique et génèrent des conflits d'intérêt entre les États

Limites de la gouvernance mondiale des biens publics mondiaux

- La gouvernance mondiale est la capacité de l'ensemble des pays de la planète à fixer et appliquer des règles de fonctionnement de l'économie mondiale
- La coopération entre les États est difficile
 - Problème de la répartition de manière équitable le financement des BPM
 - Problème de sanctions quand les engagements ne sont pas respectés